

Séance du 25 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 mars, le conseil municipal dûment convoqué le 19 mars 2024 s'est réuni à la salle Mandela de la commune nouvelle BEUGNON-THIREUIL à 20 heures 30 minutes.

Étaient présents : M. Michaël BOBINEAU, M. Cédric CANTET, M. Sébastien FLEURY, Mme Nathalie HAYRAULT, M. Loïk HELIAS, M. Gaël JARRY, M. Patrice JARRY, M. LIEVRE Jean-Pierre, Mme Marie-Christine LUCAS, M. MOREAU David, Mme Elisa NEVEUX, M. ONILLON Denis, Mme PALLUAU Anne, Mme PROUST Fabienne, M. Philippe TEXIER.

Étaient excusés : Mme Anne ROBIN, Mme Anaïs FAUCHER donne pouvoir à Mme Anne PALLUAU, Mme Lucie RENAULT donne pouvoir à M. David MOREAU.

Le conseil municipal a désigné M. Gaël JARRY en qualité de secrétaire de séance.

Approbation des comptes de gestion et vote des comptes administratifs 2023 **Affectation des résultats 2023**

Budget de la Commune :

M. le Maire rappelle au conseil municipal que les restes à réaliser de l'année 2023 s'élèvent :

pour les dépenses : 145 570.41 €
pour les recettes : 109 853.89 €

Le Compte administratif 2023 a fait apparaître :

un excédent de fonctionnement : 117 305.21 €
et un déficit d'investissement : 80 859.78 €

Les membres du conseil ont décidé d'affecter ces résultats comme suit :

Report en section de fonctionnement (002) : 486 884.81 €
Excédent d'investissement (1068) : 8 524.95 €

Budget Lotissement :

Le Compte administratif 2023 apparaît comme suit :

Un déficit de fonctionnement 3 546.81 €
un excédent d'investissement : 11 491.91 €

Les membres du conseil ont décidé d'affecter ces résultats comme suit :

Report en section de fonctionnement (002) : . 24 088.24 €
Déficit d'investissement (001) : 98 684.11 €

Budget Commerce Multiservices :

Le Compte administratif 2023 a fait apparaître :

un déficit de fonctionnement : 176.53 €
et un déficit d'investissement : 37 379.52 €

Les membres du conseil ont décidé d'affecter ces résultats comme suit :

Déficit de fonctionnement (001) : 176.53 €
Déficit d'investissement (001) : 92 934.74 €

Budget Camping :

Le Compte administratif 2023 a fait apparaître :

un excédent de fonctionnement :1661.63 €
et un déficit d'investissement : 649.50 €

Les membres du conseil ont décidé d'affecter ces résultats comme suit :

Report en section de fonctionnement : 1 392.11 €
Déficit d'investissement : 66 313.25 €

Budget Photovoltaïque :

Le Compte administratif 2023 apparaît comme suit :

Un déficit d'investissement 1 026.06 €

Les membres du conseil ont décidé d'affecter ces résultats comme suit :

Excédent d'investissement (1068) : 2 680.61 €

M. le Maire se retire de l'assemblée afin de procéder au vote.

Le conseil municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs 2023.

M. le Maire reprend le cours de la séance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion dressés pour la commune, pour l'exercice 2023 par le Receveur, visés et certifiés par les ordonnateurs.

Vote des budgets primitifs 2024

Après en avoir pris connaissance du budget primitif 2024, Monsieur le Maire demande aux membres de bien vouloir procéder au vote de celui-ci.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité vote les budgets primitifs 2024 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL :

Section de Fonctionnement : 1 216 784.57 €

Section d'Investissement : 746 526.84 €

BUDGETS ANNEXES :

LOTISSEMENT LA BOBINIERE :

Section de fonctionnement : 132 773.65 €

Section d'Investissement : 197 368.82 €

COMMERCE MULTISERVICES :

Section de fonctionnement : 8 826.53 €

Section d'Investissement : 107 024.74 €

CAMPING :

Section de fonctionnement : 3 205.00 €

Section d'Investissement : 83 559.35 €

PHOTOVOLTAIQUE :

Section de fonctionnement : 3 885.61 €

Section d'Investissement : 2 680.61 €

Vote des taux des taxes locales pour l'année 2024

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux pour l'année 2024.

Taux votés :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.29 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 32.25 %

Taxe d'habitation : 8.93 %

Prise des délibérations correspondantes aux décisions des budgets primitifs : création d'opérations, voirie, bâtiment, achat de matériels, divers

M. le Maire précise que chacune des lignes budgétaires d'investissement valent délibération.

Etude de la vente d'une maison

M. le Maire expose au conseil municipal les difficultés à remettre en location le logement situé 19 rue du Rivault – La Chapelle Thireuil. Des travaux de rafraîchissement, d'électricité et d'isolation seraient à minima à prévoir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter un notaire pour la mise en vente du bien. Cette maison est liée à des parcelles de terrain.

Dans l'éventualité où l'acheteur serait intéressé par du terrain, il serait envisagé un bornage.

Projet d'équipement multisport : Réflexion sur le recours à l'emprunt

M. le Maire arbore au conseil municipal l'estimation financière du projet d'équipement multisport, et propose le recours à l'emprunt pour le reliquat de financement au vu des subventions qui seront allouées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M. le Maire ou son adjointe en charge des finances, à demander des simulations auprès des organismes bancaires.

Défense incendie : prise de décisions pour les villages de la Bonninière (Le Beugnon) et Chauché (La Chapelle Thireuil)

Dans le cadre des instructions d'urbanisme, et notamment pour émettre un avis en matière de défense incendie, M. le Maire doit s'assurer que toutes les habitations soient défendus contre l'incendie.

Un rapport élaboré par le SDIS 79 avait été présenté lors d'une précédente réunion de conseil municipal. Il fait ressortir les points de vigilance à différents degrés. M. le Maire et ses adjoints proposent, au vu du budget primitif, de prévoir les équipements pour deux villages cette année : Chicheville (Le Beugnon) et Chauché (La Chapelle Thireuil).

En 2025, les élus suggèrent de prévoir l'installation d'une réserve incendie à la Bonninière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- l'achat éventuel de terrain, ainsi que le bornage par un géomètre pour la pose des réserves incendie,
- la validation des devis pour la pose de poteaux incendie quand cela est possible, ou l'achat de réserve incendie,
- le remplissage des outres et le remboursement des frais aux habitants.

M. Cédric CANTET est chargé de l'intégralité de ce dossier et d'en assurer le suivi.

Examen d'un transfert d'une voie privée dans le domaine public

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'impasse de la Panique (La Chapelle Thireuil) est la propriété de différents propriétaires, mais entretenu depuis de nombreuses années par la commune.

Au vu des difficultés d'obtenir l'accord des différents propriétaires pour le passage de canalisations ou pour tout autre travaux, M. le Maire et ses adjoints proposent d'intégrer cette impasse dans le domaine public.

Après en avoir délibéré, M. le Maire et ses adjoints sont chargés de rencontrer l'ensemble de l'indivision afin de lancer la procédure.

Ressources humaines

Mme Fabienne PROUST fait état de la procédure de recrutement.

Le choix des élus s'est porté sur la candidature de M. DINIS Christopher.

Ce nouvel agent communal intégrera l'équipe technique à compter du 2 mai 2024, par voie de mutation, sur un poste de 35h.

Mme PROUST est chargée d'assurer le suivi de ce dossier, M. le Maire est autorisé à signer l'intégralité des documents s'y afférent.

Questions diverses :

- Travail des commissions :
 - o Boulangerie : M. Gaël JARRY rappelle que le garde-corps de l'escalier n'a pas été posé. M. David MOREAU demande à M. JARRY de relancer l'entreprise concernée.
 - o Site internet : la commission communication a reçu M. Stendy MALLET pour la conception du site internet. Le projet avance.
 - o Tourisme : la commission tourisme projette la refonte des panneaux touristes des deux bourgs
 - o Culture : la commission culture demande un budget de 2500€ pour l'organisation de plusieurs animations
- Logements vacants : M. le Maire évoque l'étude en cours de réalisation par le cabinet SOLIHA. Ce dernier fait état d'une liste de logements vacants sur nos deux territoires. Les élus souhaitent relancer le dynamisme de l'habitat, en invitant les propriétaires à mettre leurs logements en location ou en vente. Une réunion d'information au grand public est évoquée.

Les matières à soumettre étant épuisées, la séance est levée à vingt-trois heures et quinze minutes.

Emargements des membres du conseil municipal :

M. Denis ONILLON, Maire	Mme Fabienne PROUST Maire déléguée Le Beugnon 1 ^{ère} adjointe	Mme Anne PALLUAU, Maire déléguée La Chapelle 2 ^{ème} adjointe	M. David MOREAU 3 ^{ème} adjoint
M. Cédric CANTET 4 ^{ème} adjoint		M. Michael BOBINEAU	Mme Lucie RENAULT Excusée
Mme Anaïs FAUCHER Excusée	M. Sébastien FLEURY	Mme Nathalie HAYRAULT	M. Loïk HELIAS Excusé
M. Gaël JARRY	M. Patrice JARRY	M. Jean-Pierre LIEVRE	Mme Marie- Christine LUCAS
Mme Elisa NEVEUX	Mme Anne ROBIN Excusée	M. Philippe TEXIER	